

---

## Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

Procès-verbal de la séance du 2 octobre 2018  
18h30 Buvette de la Salle de spectacles

---

**Présidence** : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

**Présents**

**Excusés et**

**Absents** : Selon liste de présence annexée

**Procès-verbal** : François Chevalier, Renens le 18 octobre 2018

---

### 1. Accueil et communications de Mme la Présidente

Accueil et cordiale bienvenue aux nouveaux membres du CET de Renens :

M. Mohamed Jribi est le nouveau représentant du FAR au sein du quart Société civile, alors que Mme Alessandra Rovero Michel rejoint à nouveau le quart Parents.

M. Viaene a annoncé par courriel son indisponibilité pour les quatre prochaines séances. Les membres du quart Parents décideront de l'opportunité ou non de son remplacement.

L'Ordre du jour est accepté sans modification.

Le PV de la séance du 15 mai est adopté à l'unanimité.

Communications et correspondances :

- Courrier de Lausanne Région concernant le projet LIFT. Des représentants de ce programme pourraient venir nous le présenter lors d'un prochain conseil. D'autres présentations telles la délégation jeunesse ou les PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire) seraient également intéressantes. Le Bureau se charge de formaliser ces invitations.

- La Municipalité a décidé de consacrer à son budget 2019, un montant de CHF 3'000.- à l'intention de chacun des établissements primaires pour la mise en oeuvre du projet "Graines d'entrepreneurs" présenté par son organisatrice lors du Conseil du 15 mai 2018.

- Une visite commentée du chantier de Maurabia pour les élèves, également au primaire, peut s'organiser en collaboration avec le maître d'œuvre. En cas d'intérêt les directions d'établissements peuvent s'annoncer auprès de Mme Romano.

## **2. Questionnaire sécurité : analyse des questions "ouvertes"**

Le "groupe sécurité" s'est réuni afin de dépouiller les 1'105 questionnaires de parents d'élèves comptant une remarque dans les questions ouvertes.

L'essentiel des préoccupations concerne dans une très grande majorité la circulation automobile à proximité des collèges, principalement pour des raisons de vitesse excessive (198 commentaires) mais aussi les questions de trafic et de dépose (174 commentaires). Mais les commentaires font également des propositions telles que la présence de patrouilleurs ou la pose de signalisation incitant à la modération et à la prudence.

Un contact doit être pris avec PoOuest pour que le GT sécurité en lien avec la police puisse se rendre compte sur place des possibles mesures à apporter. M. Dudan propose de faire appel au spécialiste en la matière à PoOuest en la personne de M. Guy-Paul Bosson. Un GT élargi se constitue avec la participation du groupe actuel et quelques nouvelles personnes soit : Mme Berthoud, Mme Arnold-Maillefer, les directions scolaires : Mme Boyer et MM. Aguet et Piroti, M. Viaene selon ses disponibilités, MM. Dudan et Bosson pour PoOuest et Mmes Correia et Martinelli pour le ¼ autorités.

Les sites, a priori les plus sensibles, sont le Censuy, Le Léman, Verdeaux et Pépinières, encore à définir. Un doodle définira le meilleur moment pour réaliser ce travail d'évaluation et de constatation des risques.

Les questionnaires remplis par les enseignants n'ayant pas encore été dépouillés, le seront par l'intermédiaire du service CJS.

## **3. Rencontre avec les parents d'élèves**

Le ¼ parents souhaite organiser une réunion d'information aux parents. Dès que la date et le contenu seront déterminés, il s'agira de communiquer ceux-ci aux parents via l'agenda, ainsi que par les canaux habituels que la Ville met à disposition, soit le Carrefour Info, internet et les réseaux sociaux. CJS apportera son aide pour la production du flyer et la mise en ligne de l'information.

## **4. GT fête des écoles**

Les membres du GT fête des écoles se sont réunis en présence de la postulante, Mme Elodie Golaz-Grilli. Les idées et arguments ont pu être échangés et les intentions affirmées. Pour l'essentiel, l'idée d'origine, excepté la silent disco des 7-8<sup>ème</sup> a été maintenu, soit l'organisation de déambulations bigarrées et tonitruantes des élèves à travers la Ville depuis les différents collèges en direction du site de Verdeaux, ainsi qu'un moment ludique et festif impliquant les enfants, les enseignants et les parents également à Verdeaux.

Pour les 7-8P et afin qu'ils puissent marquer la transition du primaire au secondaire, une proposition consiste à leur permettre, en alternance des trois établissements scolaires, de réaliser chaque année un projet d'établissement comme c'est actuellement le cas au secondaire, la première fois en 2019, précisément par le secondaire.

Mme Romano propose d'ajouter au budget 2020, un montant encore à définir afin de permettre la réalisation du premier projet au primaire et ainsi de suite, alternativement. Un préavis devra rapidement être déposé au Conseil communal pour valider cette réorientation du projet de fête des écoles qui devrait avoir lieu, en concertation avec les établissements primaires, de préférence le 3 juillet 2019.

## **5. Planification des devoirs**

Le ¼ parents exprime la nécessité de bénéficier d'une meilleure anticipation de la part du corps enseignant dans la communication des devoirs, soit au moins le vendredi pour la semaine qui suit.

La question des devoirs est actuellement en consultation au niveau du département de Mme Amarelle. Pour les directions des établissements de Renens, les devoirs ne doivent pas être source de conflits entre l'école et les parents mais au contraire un moyen d'établir un lien. Une fois encore, il s'agit d'agir avec intelligence et discernement.

Quant aux objectifs des devoirs, ceux-ci doivent être transmis aux parents par les élèves et si possible en prenant soin, afin de favoriser un dialogue efficient, de vulgariser les terminologies professionnelles du PER (Plan d'Etude Romand).

## **6. Divers**

- En lien avec le point "4" ci-dessus, M. Piroti précise que l'expérience des promotions sur deux jours sera reconduite l'an prochain au secondaire, son bilan étant très positif.

- Conférence sur le thème de la méthode Pikas. Ce concept de prévention du harcèlement en milieu scolaire tient compte du principe de préoccupation partagée. Le harcèlement étant la cause principale du décrochement scolaire, il s'agit d'intervenir sur ses causes de manière urgente. L'un des moyens prioritaires est de prendre en charge les victimes mais aussi les intimidateurs. D'exiger de ces derniers des solutions. Une conférence est organisée à l'intention des enseignants du primaire et du secondaire le 6 décembre prochain. Dans une seconde étape le but est d'en faire une journée pédagogique. Au primaire, la direction souhaite aussi offrir aux parents l'accès à cette conférence. L'APE est intéressée. Le CET pourrait entrer en matière pour son financement dans son budget 2019. Un GT est à constituer auquel participeraient Mme Beauvois et M. Gsponer. Il est décidé dans un premier temps de laisser les établissements scolaires gérer ce projet.

- Accueil parascolaire à Florissant : Mme Beauvois plaide que le manque d'un dispositif d'accueil parascolaire à Florissant contribue à ce que les élèves qui devraient y être scolarisés, le sont par exemple au Censuy en raison des possibilités d'accueil à l'UAPE. Cette situation contribue largement à la désaffection de ce collège avec les problèmes que ça pose en terme d'équilibre des classes mais aussi de mobilité. Des solutions à moindres coûts existent et il est urgent de les mettre en oeuvre. La direction scolaire est également très intéressée à la possible résolution de ce problème. Un GT se met en place incluant Mmes Beauvois, Rovero et Boyer, mais aussi un responsable du service de l'administration concerné, soit Enfance et Cohésion sociale.

- M. Piroti demande des nouvelles de la proposition faite en son temps par le "groupe vélo" du secondaire qui avait soumis un projet de couvert sécurisé par l'intermédiaire de M. Angeretti. Cette question sera traitée dans la rencontre régulière entre les Directions scolaires et la Municipalité.

- Le Bureau du 13 novembre prochain ne peut avoir lieu pour des raisons d'agenda. Du fait que la prochaine séance est également festive (repas du 10<sup>ème</sup> anniversaire du CET) l'OJ ne sera pas trop chargé et il sera réalisé via messagerie électronique.

## 7. Prochaine séance

La séance est close à 20h15.

La prochaine séance du CET aura lieu le 27 novembre 2018 à 18h30 à la Buvette de la Salle de spectacles et sera suivie d'un repas.

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Myriam Romano-Malagrifa', written in a cursive style.

Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'François Chevalier', written in a cursive style.

François Chevalier